DOSSIER D'INSCRIPTION
à l'Institut de Formation de Techniciens de Laboratoire Médical

pour les candidats titulaires d'un diplôme de technicien de laboratoire médical ou autre titre ou certificat permettant l'exercice de la profession de technicien de laboratoire médical obtenu en dehors d'un Etat membre de l'Union Européenne

Selon l'Arrêté du 17 janvier 2020 relatif à l'admission dans les instituts préparant au diplôme d'Etat de pédicure podologue, d'ergothérapeute, de psychomotricien, de manipulateur d'électroradiologie médicale et de technicien de laboratoire médical et portant dispositions diverses

Date limite d'inscription : 31 janvier 2024 à minuit cachet de la poste faisant foi

VOLET 1 - ETAT CIVIL

Nom de naissance .....

Nom d'usage (d'épouse pour les femmes mariées).....

Prénom : .....

Né(e) le :…… A …… Pays ……

Nationalité :.....

Adresse (pour convocation et envoi des résultats) :

.....

.....

Téléphone :.....

Adresse mél : …….....

VOLET 2 – FORMATION SUIVIE ET DIPLOME DE TECHNICIEN DE LABORATOIRE MEDICAL OBTENU

Titulaire d'un titre ou diplôme de technicien de laboratoire médical :

Titre : ..... Diplôme : .....

Date d'obtention : ..... Pays :.....

Nom et adresse précise du centre de formation où se sont déroulées les études de technicien de laboratoire médical :.....

.....

VOLET 2 – MODALITES D'INSCRIPTION AUX EPREUVES

Pour se présenter aux épreuves, le candidat adresse au secrétariat de l'institut le dossier d'inscription complété et signé accompagné des pièces suivantes avant le 31 janvier 2024 minuit :

① La photocopie d'une pièce d'identité (recto-verso) ou du passeport ou un titre de séjour en cours de validité à la date des épreuves

② La photocopie du diplôme de technicien de laboratoire médical ou d'un titre équivalent (l'original devra être fourni lors de l'admission en formation)

③ Le relevé détaillé du programme des études suivies précisant le nombre d'heures de cours par matière et par année de formation, la durée et le contenu des stages cliniques effectués au cours de la formation, ainsi que le dossier d'évaluation continue, le tout délivré et attesté par une autorité officielle compétente du pays qui a délivré le diplôme

④ Pour les candidats ayant déjà une expérience professionnelle, toute attestation en lien avec l'exercice de la profession de technicien de laboratoire médicale

⑤ La traduction en français par un traducteur agrée auprès des tribunaux français de l'ensemble de ces documents. Les originaux devront être présentés lors de la convocation aux épreuves.

⑥ Un curriculum vitae

⑦ Une lettre de motivation

⑧ Un chèque de 550 € (tarif 2023) en règlement des droits d'inscription aux épreuves de sélection libellé à l'ordre du « Trésor public du CHU de Tours ».

Points importants

Le niveau B2 est requis

L'inscription à ces épreuves est ouverte **du 02 au 31 janvier 2024 à minuit cachet de la poste faisant foi**

Epreuve d'admissibilité : 3 avril 2024

Epreuve d'admission : 27 mai 2024

Affichage et publication des résultats : 30 mai 2024 à 16h

Frais de scolarité par année de formation : 8500 € (tarif 2024), en cas d'auto-financement 6 800 €

Frais d'inscription par année de formation : 170 € (tarif 2024)

Contribution à la Vie Etudiante et de Campus : 100 € (tarif 2023)

Date : Signature du candidat